



## ARRÊTÉ DE VOIRIE PORTANT PERMISSION DE VOIRIE

**Le Maire de DIZY,**

VU la demande en date du 13 février 2025, de Mme Agathe MENNESSON de l'entreprise MARRON TP REIMS - TSA 70011 – 69134 DARDILLY CEDEX, pour **des travaux sur le domaine public : dépôt de matériaux du n° 119 au n° 209 rue de la Briqueterie – 51530 DIZY du 10 mars 2025 jusqu'au 24 mars 2025,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21 et L.2212-1 à L.2213-5,

VU le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques et notamment les articles L.2122-1 à L.2122-4 et L.3111.1,

VU le Code de la Voirie Routière et notamment les articles L.1113-2 et R.116-2,

VU le Code de la route notamment les articles R.4118, L.325-1 et suivants, R.325-1 et suivants, et R.417-1 et suivants,

VU l'état des lieux,

### ARRÊTE

**Article 1** – L'entreprise MARRON TP est autorisé à occuper le domaine public énoncé dans la demande du 13 février 2025 : **dépôt de matériaux du n° 119 au n° 209 rue de la Briqueterie – 51530 DIZY du 10 mars 2025 jusqu'au 24 mars 2025.** Elle est responsable du chantier et est tenue de mettre en place la signalisation correspondante et adaptée à cette intervention. Une réservation de cinq places de stationnement est adéquate.

**Article 2** : Elle sera par ailleurs responsable de tous les dommages et accidents pouvant résulter des travaux, et sera tenue, dès la fin du chantier, d'enlever tous les décombres, terre, dépôts de matériaux, immondices et de réparer immédiatement tous les dommages qu'il aura pu causer à la voie publique et à ses dépendances. Dans l'hypothèse où la parcelle occupée ne serait pas restituée dans son état initial, la remise en état serait exécutée par l'administration communale aux frais du permissionnaire.

.../...

.../...

**Article 3** : L'entreprise MARRON TP prend l'engagement de subvenir aux frais de balisage et de signalisation ainsi que décharger expressément la commune et ses représentants de toutes les responsabilités civiles, en ce qui concerne les risques éventuels et notamment les conséquences de dommages qui pourraient être causés aux personnes ou aux biens par le fait d'un accident survenu au cours ou à l'occasion du chantier.

**Article 4** : Tout véhicule ou piéton ne respectant pas cet arrêté sera verbalisé suivant les conditions prévues par le Code Pénal et le Code de la Route.

**Article 5** : Ces interdictions ne s'appliquent pas aux véhicules de Gendarmerie, de Police, de secours et d'incendie ainsi que les véhicules utilisés pour les travaux.

**Article 6** : Le présent arrêté sera affiché en Mairie.

**Article 7** : Tout recours contre la présente décision doit être formé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de la publicité ou de la notification de la décision et de la transmission en sous-préfecture du présent arrêté.

**Article 8** : La Gendarmerie d'AY-CHAMPAGNE est chargée de veiller à l'exécution du présent arrêté.

**Article 9** : Copie transmise à :

- Gendarmerie d'AY-CHAMPAGNE,
- Services techniques de DIZY
- Entreprise MARRON TP REIMS

Fait à DIZY, le 14 février 2025

Le Maire  
  
Antoine CHIQUET

**Le demandeur**    Particulier     service public     maître d'oeuvre ou conducteur d'opération     entreprise

Nom : MENNESSON    Prénom : Agathe  
 Dénomination : MARRON TP - REIMS    Représenté par : .....  
 Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : TSA 70011  
Chez Sogelink  
 Code postal 6 9 1 3 4 Localité : DARDILLY CEDEX    Pays : France  
 Téléphone 0 6 2 4 5 4 7 6 1 8 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
 Courriel : marron-tp-laon-d@demat.sogelink.fr

**Si le bénéficiaire est différent du demandeur**

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
 Code postal ..... Localité : ..... Pays : .....  
 Téléphone ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
 Courriel : .....

**Localisation du site concerné par la demande**

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... Voie communale n° .....  
 Hors agglomération     En agglomération   
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....     Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....   
 Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : Rue de la Briqueterie  
 Code postal 5 1 5 3 0 Localité : DIZY  
 Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) : .....  
 Référence cadastrale : Section(s) : ..... Parcelle(s) : ..... Lieu-dit : .....

**Nature et date des travaux**

Pose de compteur / branchement aux réseaux  <sup>(1)</sup>    N° de chantier délivré par la Collectivité : .....

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement	..... mètres	..... mètres	..... mètres

Dépôt ou Stationnement  <sup>(2)</sup>    Saillie ou Surplomb  <sup>(2)</sup>    Aménagement d'accès  <sup>(2)</sup>    Ouvrages divers  <sup>(1)</sup>  
 Station service     Renouvellement     Création   
 Autres  .....  
 Date prévue de début d'application 1 0 0 3 2 0 2 5    Durée d'application (en jours calendaires) : 1 5

**Nota :** Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

<sup>(1)</sup> Compléter le cadre ouvrages divers    <sup>(2)</sup> compléter le cadre correspondant  
<sup>(3)</sup> N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole  
 La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

**Dépôt ou stationnement <sup>(2)</sup>**

Demande initiale  Prolongation  référence du permis de stationnement : .....

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux  Benne  Grue  Etalage   
 Echafaudage  Mobilier urbain  Terrasses de café  Vente le long de la voie ou sur aire de service   
 Autres (à préciser)  : Réservation de 5 places .....

**Saillie ou surplomb <sup>(2)</sup>**

Largeur : de la voie  mètres de la saillie  mètres  
 des trottoirs  mètres Hauteur sous saillie  mètres

**Aménagement d'accès <sup>(2)</sup>**

Avec franchissement de fossé  : Diamètre du tuyau  millimètre Longueur  mètres  
 Distance par rapport à l'axe de la chaussée  mètres Nature du tuyau : .....

Sans franchissement de fossé  Largeur de l'aménagement  mètres

**Ouvrages divers <sup>(2)</sup>**

Travaux sur ouvrages existants  Installation nouvelle

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :

Eau potable  Eaux pluviales  GDF  Opérateurs réseaux   
 Eaux usées  EDF  Autres (à préciser)  : .....

*Sous voirie :* Tranchée longitudinale  mètres *Sous accotement ou trottoirs :*  mètres  
 Tranchée transversale  mètres  mètres  
 Fonçage  mètres  mètres

Aménagement de surface ou équipements :

Stationnement  Arrêt bus  Passage supérieur ou inférieur  Équipements de la route   
 Autres (à préciser)  : .....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

**1 - Pour toute demande**

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000<sup>ème</sup>  <sup>(3)</sup> Photos

**2 - Pièces complémentaires par nature de demande****2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb**

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50<sup>ème</sup>

**2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine**

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup>  Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50<sup>ème</sup>

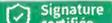
Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50<sup>ème</sup>

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup>

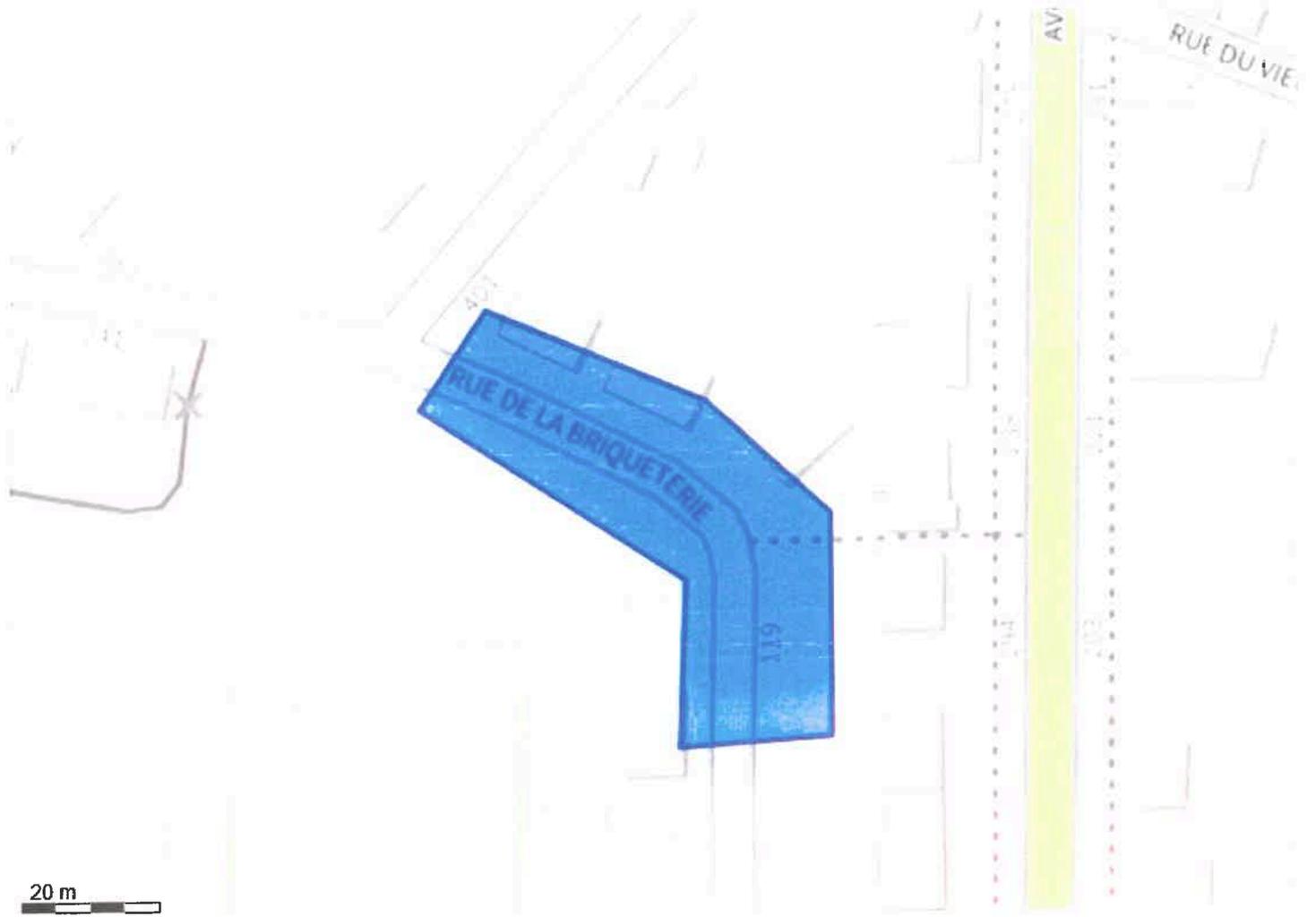
J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : DARDILLY CEDEX ..... Le : 1 | 3 | 0 | 2 | 2 | 0 | 2 | 5

Nom : MENNESSON ..... Prénom : Agathe ..... Qualité : .....

 Signature certifiée Sogelink

(3) Extrait cadastral ou équivalent



Système géodésique : WGS 84  
 EPSG : 4326

**Emprise au format GML :**

```

<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>3.96378999,49.06255795 3.96392112,49.06268875 3.96436219,49.06256772
3.96461551,49.06241935 3.96462147,49.06212458 3.96431451,49.06211091 3.96432345,49.0623315 3.96378999,49.06255795</gml:
coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
  
```

**Polygone 1**

```

(49.062558 3.963790); (49.062689 3.963921); (49.062568 3.964362); (49.062419 3.964616); (49.062125 3.964621); (49.062111 3.964315);
(49.062332 3.964323); (49.062558 3.963790);
  
```